

André Beckouche

Montreuil le 11 Mai 2011

Lettre ouverte à

Madame Dominique Voynet
Maire de Montreuil,
Sénatrice de Seine Saint-Denis

Madame la Maire,

Dans un article que vous signiez dans « Tous Montreuil » vous citiez, accompagnée de mon nom, la phrase suivante: « Il faudrait construire deux écoles par an pour résoudre le problème en quatre ans »

Et vous enchaîniez avec une attaque en règle contre les municipalités qui vous ont précédée. Je ne laisse pas, sans réagir, mêler mon nom à une attaque injuste contre mes amis et camarades.

La moindre des choses eût été de dire à vos lecteurs quelle était la nature du problème invoqué. Vous ne le dites pas.

Alors je vais le dire.

La phrase, que vous citiez, figurait dans une étude qui avait été faite en 1981 sous ma responsabilité par les services de la ville en concertation avec les différentes parties concernées. J'ai tenu à retrouver ce document avant de vous écrire. Cela n'a pas été facile, vous vous en doutez, pour un retraité surbooké, comme tous ses collègues !

En octobre 1981 le tout nouveau gouvernement de gauche avait établi un collectif budgétaire substantiel, qui semblait ouvrir de nouvelles possibilités à l'Education Nationale. C'est dans cette perspective que l'étude à laquelle vous faites référence a été décidée et conduite. Voici quelles furent les hypothèses de base qui ont conduit aux évaluations retenues.

En ce qui concerne les écoles primaires ; comme nous avons lutté pendant des années avec les parents et les enseignants pour que soit ramené à 25 le nombre d'élèves par classe, nous avons adopté ce chiffre comme objectif à terme.

La satisfaction de cette revendication dépendait en premier lieu de la création par le gouvernement de postes d'enseignants.

Cela supposait aussi d'importants efforts de la municipalité, laquelle doit, comme vous en faites l'expérience, trouver et acquérir des terrains, construire les bâtiments, créer des postes d'employés communaux pour l'entretien des nouveaux locaux, les cantines scolaires, les activités péri-scolaires etc.

Naturellement nous procédions à la rénovation totale des écoles tous les 7 ans jusqu'au moment où les difficultés financières des Communes nous contraignirent à ne le faire que tous les 10 ans.

S'agissant des écoles maternelles, la scolarisation n'étant pas obligatoire, nous suivions la demande des parents pour les enfants de plus de trois ans.

Mais dans le nouveau contexte que je viens d'indiquer la question s'était posée de la possibilité de scolarisation des enfants dès l'âge de deux ans, scolarisation prématurée de l'avis de spécialistes, mais qui était un pis-aller, en raison de l'insuffisance du nombre de crèches et de leur coût. Cependant le nouveau gouvernement de gauche avait laissé espérer

des crédits substantiels afin de réduire sensiblement les effectifs des classes et de disposer d'un personnel spécialement formé.

Ces conditions étaient quasi *idéales*.

Et c'est ainsi que nous avons établi l'objectif rappelé dans la citation que vous faites : deux écoles (en fait deux groupes scolaires avec chacun une école primaire et une école maternelle) par an pendant quatre ans.

C'est précisément durant cette période que s'est levée la déferlante de ce qu'on a appelé le *capitalisme néo-libéral*, déferlante qui a saccagé, entre autres, le tissu économique de Montreuil et du même coup les finances communales.

Nos espérances, côté budget de l'Etat, furent déçues et il fallut revenir très vite à la dure réalité.

Néanmoins nous nous sommes toujours efforcés d'accueillir, les enfants de moins de trois ans dont les mamans travaillaient et en faisaient la demande.

Je vous mets au défi, Madame la Maire, dans les conditions actuelles, de construire et d'ouvrir deux groupes scolaires par an pendant quatre ans. Et croyez bien que si vous releviez ce défi avec succès, mon étonnement n'aurait d'égal que ma joie.

Comme vous avez attaqué nos municipalités sur ce chapitre, je voudrais rappeler que notre politique d'éducation ne s'est pas limitée aux aspects certes très importants et difficiles des locaux.

Avec Madame Vespérini, alors inspectrice des écoles maternelles, et toutes les directrices et enseignantes de ces écoles nous accordions la plus grande attention à la qualité de l'éducation. Nous avons la grande ambition de porter toujours les écoles de Montreuil au niveau de la réputation internationale de l'Ecole Maternelle française.

Nous avons tenu à cette époque une séance extraordinaire du Conseil Municipal, précisément sur ces questions, au Centre des Expositions. Dans cette immense salle où les Montreuillois étaient venus en grand nombre, se trouvaient présentes toutes les directrices des écoles maternelles à qui la parole fut donnée à la faveur d'une suspension de la séance officielle. Le débat fut passionnant, ouvert et fort riche. Il témoignait des liens de confiance et de coopération qui existaient entre le corps enseignant et la municipalité. Plus tard même une de ces directrices fut intégrée à l'équipe municipale.

Autre composante de notre politique; nous organisons des activités éducatives et de loisirs post et périscolaires. Ces « Centres de Loisirs » étaient de la meilleure qualité en raison de ce qui s'y faisait et de la compétence des animateurs, lesquels, de l'avis même de leurs représentants, étaient les mieux payés de la Région Parisienne. C'est une preuve supplémentaire de la constance, de la ténacité et de la créativité de notre municipalité et de tous ceux qui œuvraient avec nous au service de la Ville.

Il convient aussi, pour bien appréhender la nature de notre politique d'éducation d'avoir présente à l'esprit notre action en direction des enfants handicapés. Cette action s'est matérialisée notamment par la création de l'Institut Médico-Pédagogique, qui prit le nom de son initiateur Lucien Madras, et par la suite l'ouverture du CMPP.

Les responsables professionnels de l'Etat et du Département nous en ont maintes fois donné acte.

Je voudrais également rappeler qu'une classe de l'école Fabien était consacrée aux enfants des familles Roms, « gens du voyage », afin de faciliter leur insertion dans le système éducatif général.

Voilà, brièvement rappelé, Madame la Maire, ce qu'on peut appeler une politique humaniste.

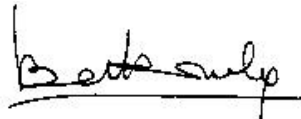
Vous comprendrez aisément que tous les élus et militants qui ont contribué à cette politique, se dévouant au service de la Ville, méritent le respect de tous et en tout état de cause mon indéfectible amitié.

Madame la Maire, la question de l'Education Nationale est très importante pour nos enfants et pour l'avenir du pays. Ne l'encombrons pas de polémiques atrabilaires, elle mérite beaucoup mieux.

Je suis pour ma part partisan de rassembler tous les hommes et femmes de progrès, pour une politique plus juste, plus humaine et plus économe des ressources de notre planète.

Le débat ouvert et loyal peut faciliter le rassemblement des volontés et des forces, j'espère que Montreuil sera comme devant exemplaire dans ce juste combat.

Recevez, Madame la Maire, l'expression de mon respect citoyen.



André Beckouche
Maire-Adjoint Honoraire